

La Gazette

des

Quotidien Indépendant



*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

18^{ème} année - N° 3077 - Jeudi 04 Janvier 2018 - Prix : 200 Fc

CHAMBRE D'AGRICULTURE :

L'opposition largue Issa Mhadji et rejoint Momo



DIASPORA

La Cntd plaide pour une diaspora représentative et légitime

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Décembre 2017

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 32mn

Fadjr : 04h 30mn
Dhouhr : 12h 11mn
Ansr : 15h 47mn
Maghrib: 18h 35mn
Incha: 19h 49mn



RÉVEILLON

Plusieurs voitures et boissons alcoolisées saisies

Plus d'une vingtaine de voiture saisies et une grosse quantité de boisson alcoolisée, lors des fouilles menées dans la nuit du 31 décembre par des patrouilles mixtes de la gendarmerie, la police et l'armée nationale. C'est le bilan partiel présenté par la police nationale au lendemain du réveillon.

Malgré les mesures de sécurité renforcées à la veille jusqu'au jour du réveillon, à Moroni la police nationale fait état de 30 voitures saisies pour différents motifs, d'après le bilan présenté aux journalistes par la brigade de police routière. Plusieurs boissons alcoolisées et autres produits fermentés ont été saisis lors des fouilles rigoureuses des voitures

dans la journée du 31 décembre.

A noter que les directives controversées du ministre de l'intérieur annonçant le renforcement du contrôle surtout dans les entrées et sorties des plages ont été respectées comme en témoigne les maires qui ont été associés dans la gestion d'une telle journée.

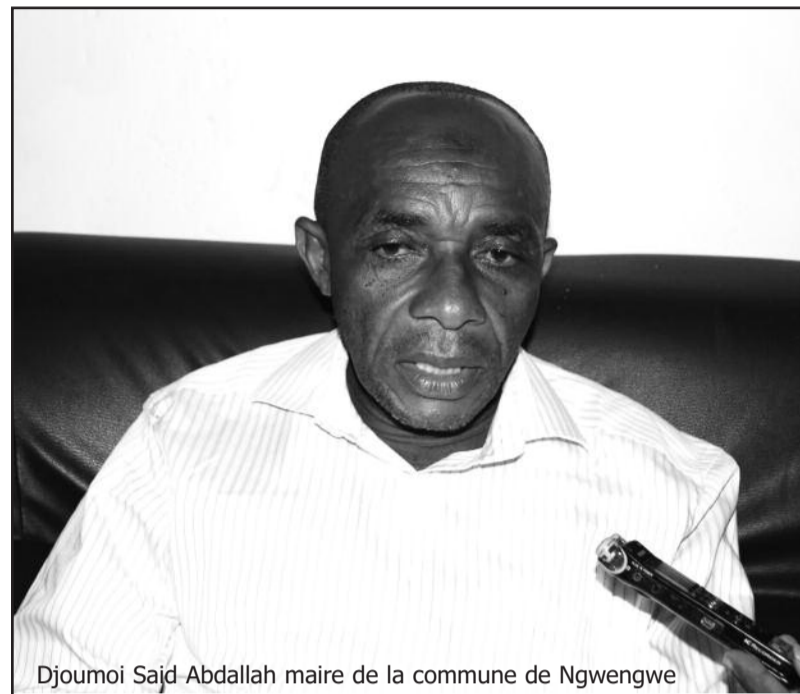
Joint par téléphone Djoumoi Abdallah fait savoir que la journée du 31 décembre s'est bien passée, n'ayant pas enregistré dans sa commune aucun dégât et surtout l'absence de nuisances sonores généralement causés par la musique. « Les jeunes ont respecté la décision du ministre de l'intérieur demandant aux citoyens de ne pas fêter ce jour », a-t-il dit.

Même chose dans le Hamahamet Nyumamro où

Maoulid Soilih le maire de cette commune a tenu à remercier le travail « remarquable fait par la police et la gendarmerie ».

Des accidents dont un mortel ont gâché la tranquillité d'un dimanche pas comme les autres. Un jeune homme de 30 ans de Sada ya Wachili décédera des suites de ses blessures après avoir été percuté par une voiture sur la route d'Itsoundzou vers Wachili. Il a été percuté par une Renault 19 aux environs de 11h du matin. La cause serait l'excès de vitesse sur fond de couverture nuageuse. Notons que quatre autres accidents se sont produits à Ngazidja dans différents endroits, ne faisant que des blessés légers, et occasionnant des dégâts matériels.

Maoulida Mbaé



Djoumoi Sajid Abdallah maire de la commune de Ngwengwe

FAIT DIVERS

Un mort et plusieurs blessés sur la route Bahani/Oichili

Encore un accident mortel sur la route Bahani-Itsoundzou. Un mort et trois blessés sur la route M'béni-Bahani. Un camion transportant du ciment venant de Bahani a heurté une voiture en direction de Moroni au même endroit où s'est produit dimanche dernier un accident mortel. Sur la route M'béni-Moroni par Bahani,

on déplore trois accidents en l'espace de 20 jours,

L'année 2018 commence mal sur la route reliant Oichili et Moroni. Hier matin aux environs de 7h20, un accident s'est produit sur la route reliant M'béni et Bahani, dont on déplore un mort et plusieurs blessés admis à l'hôpital

El-Maarouf. D'après des témoins oculaires, des nids de poule se trouvant dans un virage était une des causes de cet accident qui a coûté la vie à un père de famille AHAMADA ALI, âgé de 42 ans, natif de MBENI, région de Hamahamet.

D'autres font porter la responsabilité aux deux chauffeurs, notamment le conducteur du camion dont

certaines journalistes présents sur le lieu du drame parlent d'un novice dans le transport de poids lourds. Un excès de vitesse n'est pas à écarter aussi.

C'est dans ce même virage qu'a eu lieu un accident mortel. dimanche dernier, où une Renault 19 a entraîné le jeune Abdallah, natif de Sada et Koimbani dans la région de

Oichili. Ces accidents mortels survenus ces jours semblent provoqués par plusieurs facteurs dont on peut citer l'étroitesse de la route, les nids de poule et l'excès de vitesse. Mais aussi le manque de panneaux de signalisation et des agents de la sécurité routière dans cette route,

Ibnou M. Abdou

CULTURE

« Jusqu'à L », un combat entre le corps et la lumière

Le chorégraphe Akeem Ibrahim alias Washko a présenté hier soir, son nouveau spectacle qui s'intitule "Jusqu'à L" à l'Alliance Franco-Comorienne de Moroni. Un duo entre un danseur et la lumière.

"Jusqu'à L" est écrit pour deux. Mêlant danse et recherche expérimentale sur le corps, il se veut un duo avec un danseur et la lumière. Deux composantes totalement différentes qui deviennent tour à tour protagonistes de cette histoire. L'une est un corps humain nommé le danseur. L'autre est un corps lumineux nommé la lumière. Le tout est représenté suivant sept tableaux d'architecture. « Je mène à travers « Jusqu'à L » une recherche expérimentale sur le dialogue entre un corps et la lumière. Ce duo, cette danse entre deux entités, l'être humain et la lumière, me permet de donner à celle-ci un rôle qui va au-delà de son utilité technique », explique Washko, l'interprète du spectacle. Sept instants clés qui attestent des choix de l'homme.

L'objectif est que le spectateur soit bouleversé, qu'il prenne cons-

science des enjeux et se questionne. « Le danseur et la lumière forment un duo que tout aurait pu unir mais que l'histoire semblera vouloir opposer. L'homme représenté par le danseur voulant toujours plus, voulant dépasser les limites, se confrontera très vite à ce qu'il a lui-même créé », poursuit le chorégraphe. De la naissance de la lumière à la découverte de l'électricité jusqu'aux technologies modernes qui ont permis de nouvelles avancées dans l'éclairage des spectacles, « Jusqu'à L » tentera de changer le regard que l'on porte sur le corps et la lumière. L'artiste reste persuadé que la société doit garder l'authenticité de ce qu'elle avait avant l'arrivée de cette multitude de lumières.

La dimension créative de ce

spectacle prend son sens dès le moment où le spectateur verra différemment la lumière grâce aux choix de la chorégraphie et de la mise en scène. Il mêle plusieurs domaines du spectacle vivant : la danse hip hop, la vidéo, la création sonore, et évidemment la création lumière.

« Mon spectacle a pour intention d'amener le spectateur à se remettre en question dans ses habitudes et à s'interroger face à la disparition programmée du corps de l'acteur-être humain », avance l'artiste. Ce spectacle ne pourrait avoir de sens sans le regard du spectateur, témoins de l'accélération des mutations technologiques de notre société se répercutant dans le spectacle vivant.

Mohamed Youssouf

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



CHAMBRE D'AGRICULTURE :

L'opposition large Issa Mhadji et rejoint Momo

Issa Mhadji, le président du syndicat national des agriculteurs (Snac) est lâché par les siens.

Alors qu'ils constituaient un blocage à l'investiture du président élu de l'union des chambres d'agriculture, les membres du Snac viennent d'abdiquer. « On ne peut pas rester indéfiniment dans cette situation de crise surtout que Issa Mhadji était candidat mais a préféré se désister », expliquent-ils. Les trois présidents des chambres insulaires sont également derrière Momo.

Coup dur pour Issa Mhadji qui voit ses soutiens considérablement s'effriter. Hier mercredi au siège du syndicat national des agriculteurs comoriens à Moroni, s'est tenue une réunion du conseil d'antenne de Ngazidja dudit syndicat. A l'ordre du jour, l'élection d'un nouveau président du Snac et la question de l'élection (autrefois controversée) du président de l'union des chambres d'agriculture, Mohamed Soilih connu sous le surnom de Momo.

C'est ce dernier point qui a fait agiter le syndicat. A la fin de la réunion, le président Issa Mhadji a finalement accepté de répondre aux questions des journalistes qu'il avait tenté en vain de faire évacuer

des lieux. « Quand Momo parle de moi, moi je ne parle pas de lui. Donc ce n'est pas moi qui vais répondre à cette question », a-t-il répondu à la question de savoir ce qu'il en est de son bras de fer avec le président élu de l'union des chambres, dont l'élection était contestée.

« Nous, nous sommes d'accord pour l'installation de l'union des chambres, mais dans le respect de la loi », poursuit-il, parlant d'élections « entachées d'irrégularités ». A la fin de son intervention, le président de l'association « Trindi djema », membre du Snac, a pris la parole. Issa Mhadji, qui ne souhaitait pas une autre intervention, a essayé de l'en empêcher jusqu'à oser l'agresser physiquement, devant les caméras.

Courageux, Ali Mbechezi a préféré continuer son intervention en ignorant Issa Mhadji dans tous ses états. « Nous, responsables de l'antenne Ngazidja qui sommes ici, après avoir constaté que les antennes de Mohéli et Anjouan se sont joints à l'union des chambres d'agriculture, désormais nous aussi nous embrassons cette position », a-t-il déclaré sous les ovations de ses collègues.

Mariama Soilihi, présidente des cultivatrices de légumes de M'vuni et Mkazi est aussi intervenue, non

sans jeter quelques piques à l'encontre d'Issa Mhadji, qui aura déjà pris la tangente. Elle a tenu à rappeler les élections. Elle se souvient que Issa Mhadji qui avait été candidat a fini par se retirer de la course. Elle se souvient aussi que pendant les trois fois que les élections sont organisées, c'est Momo qui sort toujours vainqueur.

« Nous sommes venus nous interroger sur notre sort par rapport à cet immobilisme. C'est nous, agriculteurs, qui en pâtissons. Le président de la République nous a demandé de nous unifier afin qu'on puisse aller de l'avant. Hélas le président du Snac ne l'entend pas de cette oreille pendant que Mohéli et Anjouan ont rejoint l'Union des chambres. Nous n'avalons pas que seul Ngazidja reste coincé dans l'article 42 qu'on nous sort à tout bout de champ. Désormais nous nous joignons à nos collègues (des autres îles) en espérant un épanouissement », dira la dame.

Présent, le président de la chambre d'agriculture de Mohéli était aussi de la partie. Mourdi Ali Marie dit ne digérer que les activités et intérêts des agriculteurs comoriens soient « bloqués parce que Issa et Momo ne sont pas en bons termes ». « On nous parle de piétinement de la loi. D'accord. Mais le président



de la République n'a pas parlé de ça. Il a parlé d'une mésentente à laquelle il faut trouver un compromis pour aller de l'avant. Les autres îles ont compris cela. Seul Ngazidja reste dans ce cul de sac. On ne doit pas handicaper tout un pays juste parce que Issa et Momo sont en bisbille. C'est inadmissible ».

Rappelons que le 8 novembre passé, Momo devait être investi à la tête de l'union des chambres d'agriculture au cours d'une cérémonie à M'vuni. Mais le président de la République a pris tout le monde de court en décidant de reporter l'investiture justement le temps de procéder à la réconciliation entre le président élu et les membres du Snac qui contestaient son élection.

Chose faite ! Cerise sur le gâteau, les présidents des chambres d'Anjouan et de Ngazidja que nous avons contactés au téléphone portent leur soutien l'investiture de Momo.

Ce retournement de situation isole de plus en plus Issa Mhadji dont le mandat a expiré depuis 2011. Les membres du syndicat réclament le renouvellement du bureau. Une assemblée générale est prévue pour se tenir incessamment. Sauf par miracle, le président actuel, qui n'a que son ombre comme compagnon, n'a aucune chance d'être réélu s'il se portait candidat.

Toufè Maecha

DIASPORA

La Cntd plaide pour une diaspora représentative et légitime

Les membres de la commission nationale technique de la diaspora, lance un appel aux autorités comoriennes sur l'urgence de restructuration de la diaspora comorienne. Dans une conférence de presse tenue en fin de la semaine dernière, ils assurent que le schéma pour une instance représentative et légitime existe.

La commission nationale de la diaspora (Cntd), une instance mise en place par un arrêté du 30 octobre 2014 continue de clamer l'urgence pour les autorités d'accélérer le pas pour la

restructuration de la diaspora comorienne. A Moroni où ils ont participé à la sixième commission mixte France-Comores, les membres de cette structure technique de la diaspora plaide pour un seul interlocuteur légitimement élu pour les comoriens de l'extérieur.

« Nous avons un sérieux problème, celui de la reconnaissance et de la légitimité d'une instance nationale représentative de la diaspora », reconnaît Said Halifa, rappelant la mission de la Cntd qui est celle entre autres de proposer un schéma de restructuration de la diaspora à l'État comorien.

« Ce schéma existe et est prêt à

être présenté au niveau de l'État. Nous avons réfléchi aussi sur un mode électoral des membres de la diaspora. Nous avons pensé à plusieurs problèmes – le transport – le statut de la diaspora – l'épargne – l'apport financier des comoriens de France dans le développement économique du pays – les problèmes de l'éducation des enfants nés hors du territoire national », a-t-il expliqué.

« Ces problèmes là font partie des objectifs que nous poursuivons pour trouver des solutions. Maintenant, il reste à l'État comorien de créer un espace d'échanges avec les membres la Cntd pour venir restituer les travaux qui sont déjà prêts », a-t-il ajouté. M. Halifa laisse entendre qu'ils ont déjà rencontré dans ce cadre, le président comorien tout récemment à Paris, le ministre des affaires étrangères à Paris et à Moroni.

« Nous avons été intégrés dans la commission mixte Comores France. Nous poursuivons ces objectifs pas à pas. Mais tant qu'une instance nationale élue de la diaspora n'est pas définie, nous allons continuer le combat jusqu'à ce que cette instance voit le jour avec des membres élus dans chacu-

ne des régions de France où les comoriens sont concentrés », a-t-il fait savoir.

« La diaspora d'aujourd'hui n'est pas celle des années 60 formée par des navigateurs. Aujourd'hui, ces sont des hauts cadres dans des grandes sociétés, des médecins, des avocats, des professeurs, des élus et des célébrités. Et la diaspora doit refléter à tout cela », dira Ahmadou Mze Soilihi qui a apprécié l'expertise fournie par cette commission pour faire voter la diaspora. Un projet laissé à l'abandon et sans explication par le pouvoir d'alors.

« La question du vote de la diaspora n'était ni technique, ni financier, ni juridique. C'est un problème politique qui s'est imposé au dernier moment », assure Ali Yamani. « Depuis 2005 les franco-comoriens nés aux Comores sont devenus minoritaires en France. Un élément à prendre à compte », rappelle Said Halifa. Les derniers recensements font état de 120 000 franco-comoriens en âge de voter dont 40 000 uniquement à Marseille.

Maoulida Mbaé



Membre CNTD

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Said Omar Allaoui
 Directeur de la publication et
 Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
 Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufè Maecha
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
 Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Interconnexion entre Comores Télécom et Telma



2017 a été marquée par l'interconnexion entre Comores Télécom et Telma et la révolution des prix des deux opérateurs de la téléphonie mobile. Une bouffée d'oxygène pour les consommateurs comoriens qui ont attendu très longtemps l'avènement d'un environnement concurrentiel dans le secteur des Tics,

Interconnexion entre Comores Télécom et Telma

Mardi 1er aout 2017, les deux opérateurs de la téléphonie mobile procèdent à l'interconnexion après des mois de négociation. Désormais, les clients de Comores Télécom et ceux de Telma peuvent communiquer. Une victoire pour les consommateurs comoriens. L'Autorité Nationale de Régulations des TIC encourage les deux opérateurs à coopérer dans le respect de la réglementation et des bonnes pratiques internationales afin que les Comores tirent bénéfice des effets de la

concurrence. « Le pays a enregistré un acquis majeur qui mérite d'être préservé et pérennisé. Cette réalisation est avant tout une victoire pour les intérêts des consommateurs même s'il reste encore un long chemin à parcourir », a déclaré Said Ahmada Mouinou, le directeur général de l'Autorité Nationale des régulateurs des TIC (ANRTIC). Pour marquer ce moment historique, la société Telco SA a décidé d'inclure immédiatement dans ses bundles Maxi Rahissi des minutes vers Huri.

De plus, les tarifs hors bundle vers Huri sont identiques au tarif vers Telco soit 1FC/ sec. Il en est de même pour Comores Télécom vers Telma.

Révolution des prix des deux opérateurs

L'entrée de Telma dans les télécommunications aux Comores est historique, surtout si l'on se fie à ses tarifs. Le deuxième opérateur de la téléphonie mobile dans l'archipel a révolutionné les prix. Tout au long de l'année, la société Telma n'a cessé de proposer de nouvelles offres à sa clientèle. De 500 FC à 10 000 FC, Telma a lancé une gamme d'offres accessible à toutes les catégories de la population. Des efforts qui ont également eu pour conséquences de faire plier l'opérateur historique qui a dû s'aligner pour faire face à son concurrent direct. En 2017, Comores Télécom lancé les offres Huri Champion de 2000 FC, 5000 FC et 10 000 FC. Des efforts que louent leurs clients même s'ils

se plaignent de la lenteur du débit.

Les communes de Ngazidja connectées

Le gouvernement comorien, à travers le projet RCIP4 de la Banque Mondiale, a procédé au mois de Novembre 2017 à la remise officielle du matériel informatique destiné aux communes de la Grande Comore. Une action qui entre dans le cadre de sa phase de stimulation de la demande. 280 ordinateurs sont destinés à l'implémentation des centres d'accès communautaires à l'usage des administrés des 28 communes de Ngazidja. Cette action du projet RCIP 4 consistent à inciter la population à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication. A part la connectivité, le projet RCIP4 assurera la formation du personnel nécessaire à l'exploitation et à la maintenance des équipements.

Rassemblés par MY

LITTÉRATURE

Chebli Msaidié présente son livre «Sur le chemin du Taarab»

Un livre intitulé « sur le chemin du Taarab » de Chebli Msaidié vient de sortir et a été présenté au public le week-end à Moroni. Devant la presse, cet artiste et chanteur comorien, invite les lecteurs à poursuivre son périple. A son fils Kemin, il veut faire découvrir la magie du Toirab et la route qui y conduit.

C'est dans un cocktail de presse tenu à Moroni ce week-end, que Chebli Msaidié vient de présenter son ouvrage intitulé « sur le chemin du Taarab ». D'emblée, dans ce livre de 20 pages, l'auteur, artiste très connu rend un grand hommage à son père Papa Wemba, la star africaine. Pour lui, Papa wemba est considéré comme un dieu sur le continent africain. « Il était un homme pour le moins imprévisible », dit-il, avant d'annoncer qu'il a appris auprès de papa wemba que l'on peut contenir un ouragan dans le creux de la main,

Ce natif de Wella dans la région de Mitsamiouli, traduit le mot Taarab comme un instant d'extase vers lequel vous guide la voix du chanteur lors des grands mariages,

les cérémonies et festivités qui durent quinze jours, selon lui, et des nuits à la Grande Comore.

Ce livre présenté dans un grand restaurant de la place fait l'objet d'une conférence-débat, télévisée animée par Aboubacar Said Salim, l'auteur explique un moment très difficile pour lui. C'est lors de la mort de son père, musicien et ambitieux qu'une absence rendait encore plus fascinant, Chebli a dû, à dix ans, en tant qu'aîné endosser la lourde responsabilité de prendre en charge ses six frères et sœurs et sa mère que le deuil laissée cloîtrée durant quatre mois. La présentation a été accompagnée d'une séquence musicale de l'auteur avec ses musiciens.

Sur la société comorienne, ce livre se veut un chant d'amour à un enfant, mais également la vie d'un homme qu'habite l'âme africaine. Pour lui, « présent et passé sont indissociables » et la musique est un charme qui, également, peut aider à surmonter toutes les épreuves de l'existence humaine,

Ibnou M. Abdou



COMMUNIQUE

Sous le Haut Patronage de son excellence, Monsieur le Vice-Président en charge des TICs Monsieur Abdallah Said Sarouma, l'ANRTIC vous invite à bien vouloir honorer de votre présence, la cérémonie de lancement du projet de construction de son siège social, qui se tiendra à Moroni le Samedi 06 Janvier 2018 sur la route de la Corniche.

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ENVIRONNEMENT 2017

Changement climatique, Biodiversité, énergies renouvelables et déchets

L'année 2017 aura été traversée par la problématique liée au changement climatique, à la biodiversité, aux énergies renouvelables et à la gestion des déchets.

Dans notre pays quatre facteurs principaux concernant le changement climatique que sont l'élévation de la température, les inondations, l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer, entraînent chacun des impacts négatifs sur le développement des secteurs socio économiques du pays.

Les secteurs de l'agriculture et de la biodiversité sont les plus touchés par les facteurs climatiques et ont des implications nombreuses dans les autres secteurs de l'économie.

Aussi le pays a toujours été attentif sur la question du changement climatique et participe aux grandes réunions sur ce thème. En 2017, nous avons pris part à la conférence des parties sous l'égide des îles Fidji. Cette dernière a porté la voix des pays du Sud confrontés

directement aux conséquences du réchauffement climatique.

Il ne pouvait à cet égard n'y avoir d'organisateur plus symbolique que ces Îles, dont les terres sont menacées par la montée des eaux. Il convient de noter que le 5 août 2017, la décision du Département d'État américain de se soustraire aux accords de Paris fragilise le traité péniblement élaboré et porte un coup dur aux financements des projets dans les pays en développement.

Il est aussi reconnu qu'à l'échelle mondiale, notre archipel fait partie des 20 îles ou archipels caractérisés par leur diversité endémique. Il compte une grande diversité de plantes et un endémisme important qui en font un lieu d'intervention hautement prioritaire pour la conservation de la biodiversité mondiale. Cependant les actions de protection et de valorisation de l'environnement sont la plupart du temps assurées dans leur quasi-totalité par quelques projets financés par les bailleurs de fonds.

Aussi un des principaux défis



Erosion côtière à Hantsindzi

pour les prochaines années sera le développement des capacités pour lutter efficacement contre la dégradation de l'environnement et une meilleure gestion des ressources naturelles. Le travail pour la mise en place du réseau national des Aires Protégées se poursuit avec le dépôt le mois dernier de la loi à l'Assemblée de l'Union. Par ailleurs un projet portant sur le renforcement des capacités des ressources humaines, du cadre juri-

dique et institutionnel pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya est mis en œuvre.

Concernant les énergies renouvelables, les autorités ont mis l'accent sur la poursuite des études et la mobilisation des ressources et surtout veulent dans un premier temps aller vers un mixte énergétique en valorisant l'hydraulique, le solaire et l'éolien.

Comme on peut le constater, la dimension environnementale du

développement est prise en compte dans plusieurs aspects. Cependant, il semble manquer de volonté en ce qui concerne la gestion des déchets ménagers par l'absence de sites de décharges contrôlées dans l'ensemble des îles. C'est un aspect qui démontre qu'il reste beaucoup à faire pour la puissance publique quand on sait le travail remarquable accompli par les organisations de la société civile.

Mmagaza



Meck-Moroni

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: 773 27 28. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni lance un appel d'offres pour la sécurisation des coffres et de l'or. Elle souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès et 5 testeurs or.

LOT 1 : AQUISITION DE PORTES BLINDEES ET UN SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES
La Meck-Moroni souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès. Le cahier des charges est à télécharger sur la page facebook "**Meck Moroni Officiel**"

LOT 2 : AQUISITION DE TESTEURS OR

La Meck-Moroni souhaite acquérir 5 testeurs or afin de mieux vérifier la qualité des biens or mis en garantie par les membres.

Ci-joint les caractéristiques des testeurs.

Caractéristiques des matériels recherchés		
BIODASE OR PURETE "DENSIMETRE"		
Model:	BK-DMG 900K	3 exemplaires
Capacité:	0,01-900g	
Densité résolution:	0,001g/cm3	
Temps de mesure:	10 - 15 seconde	
Puissance:	Electronique	
Mode de l'or:	la pureté en % de l'or, cuivre et autres la valeur d'or de 9 à 24 carats	
SPECTROMETRE EDXRF Analyzer		
Model:	EDXFF 890	1 exemplaire
Capacité:	NA TO U	
écran tactile TFT-LCD, résolution 640*480		
Temps de mesure:	3 - 30 Seconde	
Puissance:	sous courant et Batterie au lithium	
Wifi systeme intégré avec USB pour connecter à un ordinateur du bureau		
TEST OR EXF 8200		
Model:	EXF 8200	1 exemplaire
Dimension du point de test:	12 mm	
Plage d'analyse:	0,1% - 99,99%	
Temps de test :	30 - 200 Seconde	
PC intégré avec moniteur intégré		

1. Résultats attendus

Le(s) fournisseur(s) retenu(s) devra(ont) livrer et installer:

-les testeurs or

-et/ou les portes blindées avec un système d'accès basé sur l'identification biométrique.

Le(s) fournisseur(s) devra(ont) également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés des outils (au moins 10 personnes).

2. Profil des fournisseurs

Le fournisseur doit être une société spécialisée dans la fabrication ou la fourniture de portes blindées répondant aux normes de sécurités en vigueur ou la mise en place de système de sécurité.

Pour la fourniture des testeurs or, le fournisseur devra être spécialisé dans la fourniture de testeur or et avoir la capacité de former le personnel sur l'utilisation du matériel.

3. Eléments à fournir :

Offre technique :

- ✓ Références et compétences dans le domaine de la fabrication et fourniture de portes blindées ou des testeurs or (joindre comme justificatifs, les copies des bons de commande/contrats/marchés et/ou procès-verbaux de réception des prestations/travaux correspondant) ;
- ✓ Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- L'offre doit être accompagnée d'illustrations graphiques et des références des matériels utilisés

Offre financière :

Les offres financières devront mentionner clairement :

- ✓ L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison et de l'installation des portes blindées ou des testeurs or ainsi que la formation.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentées séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions « Fourniture et Installation de portes blindées au sein de la Meck-Moroni et/ou des testeurs or »

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 08 janvier 2018 à 14h à l'adresse suivante :

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
Service Administratif et Ressources Humaines
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : naila@u-meck.org
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

FOOTBALL : INTERVIEW FAOUZ FAIDINE

" Pour réussir, il faut rêver et se sacrifier "

Dans une édition précédente, nous disions que le football comorien s'exporte et que la liste des joueurs loignés s'élargit de saison en saison. Le dernier en date est Faouz Faidine. Recruté comme contractuel, l'international comorien de Fomboni Club de Moili défendra plus tard le flambeau de l'AS Gemenos club (National 3 en France). Aux Comores pour réajuster son visa professionnel, il répond à nos questions.

Question : Qui gère vos relations publiques, notamment le contrat ?

Réponse : C'est grâce à la disponibilité et au savoir-faire de Ben Amir Saandi si l'AS Gemenos club m'a repéré. Ben Ali Saandi s'occupe de mon dossier administratif et sportif. Je le remercie beau-

coup.

Question : Quelles difficultés avez-vous vécues avant et pendant la période de test ?

Réponse : Le genre de difficulté à laquelle je m'étais trouvé confrontée, c'était juste l'hiver. Je suis arrivé dans une période climatique assez éprouvante,

Question : Peut-on comparer le niveau de National 3 hexagonal au niveau D1 comorien ?

Réponse : J'ose dire que physiquement et moralement, nos équipes de D1 sont à la hauteur. En revanche, sur le plan technique et tactique, nous avons de gros efforts à fournir. Le planning technico-tactique est abordable. Mais, la méthodologie de travail est très différente. En France, les formations sont bien

équipées. Mais, je pense qu'il est difficile de faire une comparaison.

Question : Comment est organisée votre vie en France ?

Réponse : Après les séances d'entraînement, je rentre à la maison. Je passe mon temps à regarder la télévision. Il m'arrive de sortir, accompagné par les membres de la famille de Ben Amir. On va à la bibliothèque, au supermarché, etc.

Question : Un conseil ?

Réponse : Pour réussir, il faut rêver et se sacrifier. Les entraînements avec les équipes ne suffisent pas. En dehors du groupe, on doit aussi bosser beaucoup : courir, avec ou sans ballon, etc.

Propos recueillis par
Bm Gondet



Faouz Faidine futur semi professionnel

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

AB AVIATION
MULTIPLIE SES VOLS

3
vols/jour

Vols réguliers

Moroni - Anjouan

08h 00

15h 00

17h 00

A partir de:

16 225 kmf 7j/7



AB Aviation

www.flyabaviation.com